

Matières acceptées sans frais

Métaux

Tous les métaux ferreux et non ferreux	gratuit
Appareils électroménagers	
Bonbonnes de propane	

Pneus d'auto et de camion < 123,19 cm (48,5")

Avec ou sans jantes	gratuit
---------------------	----------------

Résidus domestiques dangereux

Peinture	gratuit
Piles usées	
Huiles	
Filtres à huile	
Lubrifiants aérosols	
Contenants d'huile vides	
RDD organiques ou inorganiques	
Ampoules fluocompactes	
tubes fluorescents (néons)	
lampes à décharge haute intensité, lampes au sodium à basse pression, lampes UV, LED, ampoules cassées	

Matières tarifées - Minimum 15 \$ par visite

Bois naturel et résidus végétaux

Bois d'oeuvre	50,00 \$/tonne
Contreplaqué	
Paneaux dérivés (MDF, OSB)	
Branches feuilles et gazon	
(aucun sac de plastique n'est accepté)	

Matériaux de construction

Matériaux triés ou mélangés (inclut gypse, bardeau d'asphalte, vinyle, etc.)	125,00 \$/tonne
Roches béton et briques	
Bois traité, bois peint	

Déchets et matières recyclables

Excédant de déchets domestiques	150,00 \$/tonne
Excédant de matières recyclables	
Gros déchets (meubles, etc.)	
Pneus surdimensionnés > 123,19 cm (48,5")	
Plastique d'ensilage (plastique agricole)	
Matériaux de démolition / rénovation, métaux ou bois naturel <u>mélangés avec des déchets</u>	

Matières tarifées - frais unitaires

Équipement électronique

Téléphone cellulaire	2,00 \$/unité
Blackberry	
Lecteur mp3 portable	
Boîtier d'ordinateur *	5,00 \$/unité
Télécopieur **	
Imprimante **	
Systèmes de son **	
Téléphone **	
Coupoles Bell Express Vu **	
Consoles de jeux vidéo	
Micro-ondes	
*Comprend le clavier la souris et le câblage	
**Comprend le câblage	
Écran d'ordinateur	15,00 \$/unité
Écran de téléviseur 20 à 26 pouces	20,00 \$/unité
Écran de téléviseur plus grand que 26 pouces	25,00 \$/unité

Matières refusées

~~Sols contaminés
 Déchets générés hors du Québec
 Cadavres d'animaux
 Boues, fumiers et lisiers
 Déchets biomédicaux
 Déchets radioactifs
 BPC et cyanures
 Munitions et Feux de Bengale~~



À retenir

Les opérateurs à l'écocentre vous accueillent, vous informent du fonctionnement du site et vous facturent. Avec votre aide, ce sont eux qui déterminent la nature des matériaux que vous apportez et quel tarif appliquer. **Les décisions des opérateurs sont finales.** Le client qui veut bénéficier des taux réduits (métal, bois, etc.) doit effectuer lui-même le tri des matières. Un voyage de matériaux mélangés que le client ne désire pas trier sera chargé au plus haut tarif applicable.

Nouvel horaire pour mieux vous servir

Printemps – autonome

Lundi au vendredi inclusivement 7h00 à 16h30
Samedi 10h00 à 14h30

Coordonnées

Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau
 161 rue du Parc Industriel
 Maniwaki, Québec, J9E 3P3
 Téléphone de l'écocentre sans frais 1-855-506-2007
 Téléphone de l'administration (819) 463-3241 p. 248
 Courriel: kmason@mrcvg.qc.ca
 Site Internet: mrcvg.qc.ca